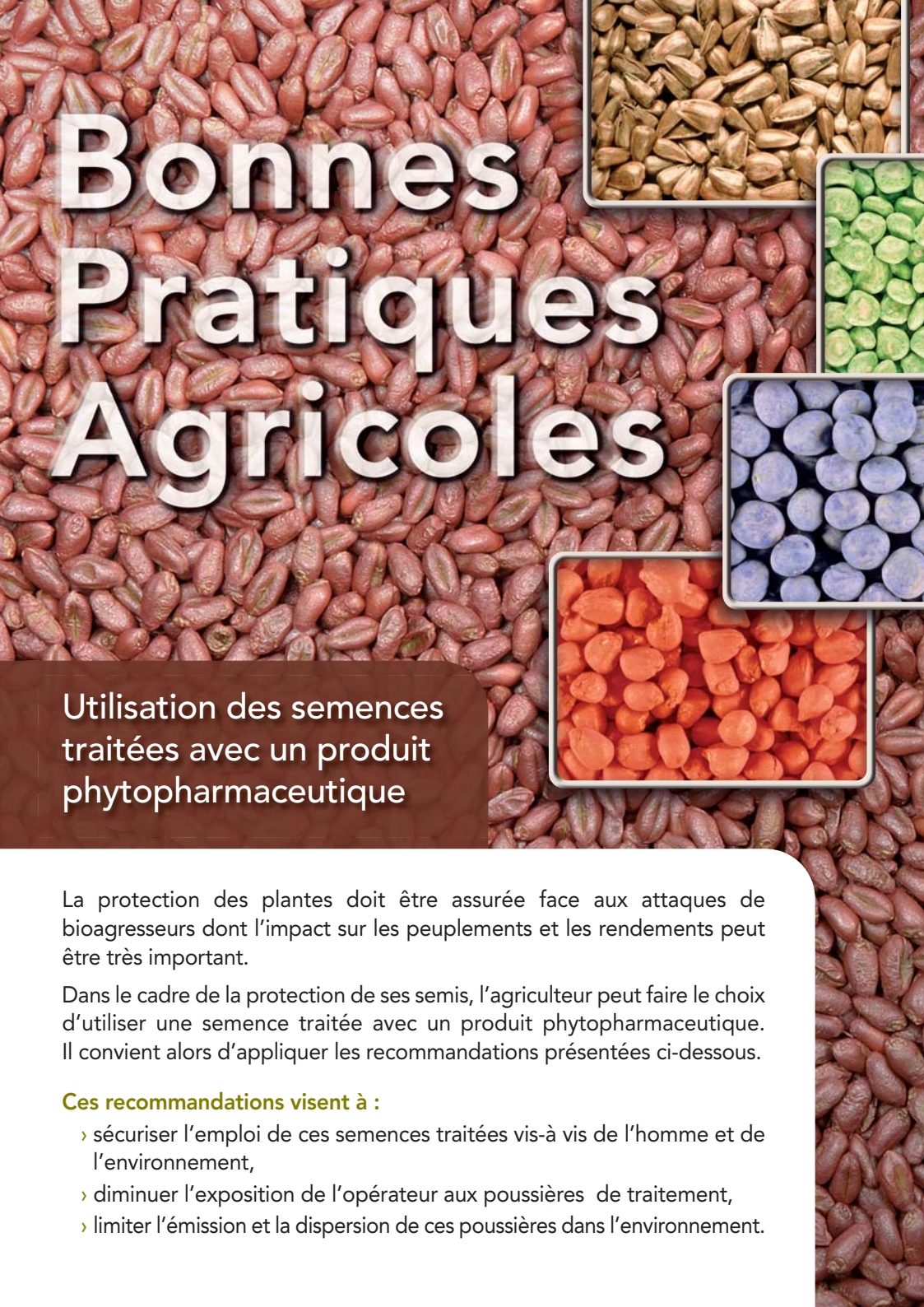




# Bonnes Pratiques Agricoles

## Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique

La protection des plantes doit être assurée face aux attaques de bioagresseurs dont l'impact sur les peuplements et les rendements peut être très important.

Dans le cadre de la protection de ses semis, l'agriculteur peut faire le choix d'utiliser une semence traitée avec un produit phytopharmaceutique. Il convient alors d'appliquer les recommandations présentées ci-dessous.

### Ces recommandations visent à :

- › sécuriser l'emploi de ces semences traitées vis-à-vis de l'homme et de l'environnement,
- › diminuer l'exposition de l'opérateur aux poussières de traitement,
- › limiter l'émission et la dispersion de ces poussières dans l'environnement.

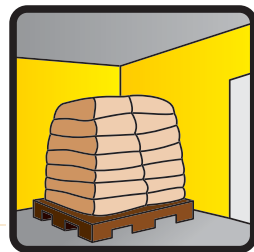
# Avant le semis

## Réception et manipulation des semences traitées

- Veiller à ce que les sacs contenant des semences traitées ne soient pas endommagés, et n'utiliser que les sacs présentant un bon état.
- Manipuler les sacs avec précaution pour éviter des dégâts mécaniques et l'enlèvement de produits phytopharmaceutiques par frottement : les porter et les décharger avec précaution.

## Stockage

- Stocker les semences traitées hors de la portée des enfants et des animaux dans un local sous clef, sec et aéré, et à l'abri du soleil ou de toute source de chaleur (travée de hangar grillagée). Le stockage temporaire nécessite une remorque bâchée.
- Stocker les semences traitées dans des emballages clairement identifiés selon la législation en vigueur.
- Veiller à ce que les sacs contenant les semences traitées soient toujours hermétiquement fermés.
- Le cas échéant, éviter d'empiler les palettes de semences pour ne pas endommager les sacs.



## Chargement du semoir

- Afin d'éviter le contact des semences avec la peau et les muqueuses, il est nécessaire de porter des Equipements de Protection Individuelle (EPI) appropriés pendant les phases de remplissage et de nettoyage du semoir :
  - des gants en nitrile ou néoprène (résistant au déchirement),



- des lunettes de protection pour éviter poussières dans les yeux,
- un masque jetable équipé d'un filtre anti-poussières de type FFP3 (un masque avec filtre combiné contre vapeurs et poussières type A2P3 convient également. Penser à renouveler le filtre régulièrement).



- Effectuer le remplissage du semoir à plus de 10 mètres à l'intérieur du champ, en évitant la proximité de ruchers, des haies, ou de cultures en fleurs.
- A l'ouverture des emballages de semences et lors du remplissage et de la vidange du semoir, se positionner dos au vent et éviter de respirer les poussières dégagées.
- Attention à ne pas secouer le fond du sac qui peut contenir des poussières accumulées pendant le transport. En cas de présence de poussières au fond du sac de semences, veiller à ne pas les mettre dans le semoir.
- Ne pas brasser la semence traitée dans la trémie avec la main, utiliser un outil adapté. Ne pas les mélanger avec d'autres éléments, comme des granulés anti-limaces.
- Au cours du chargement, disposer d'un bidon d'eau claire pour laver les gants et les mains au besoin.
- Après avoir rincé les gants, les enlever à la fin des opérations de chargement afin d'éviter les gestes automatiques avec les gants souillés tels que remettre en place ses lunettes, se frotter le visage, téléphoner, serrer une main...



## Réglage du semoir

- Il est recommandé de réaliser les réglages à poste fixe du semoir sur une surface étanche et propre où il sera facile de récupérer les semences tombées au sol.

# Pendant le semis

- Veiller à la propreté de la cabine du tracteur : le filtre à poussière doit être renouvelé régulièrement. Le volant et la poignée de porte doivent toujours être propres. La fenêtre doit rester fermée.
- Pour protéger les oiseaux et les mammifères, enfouir les semences à bonne profondeur dans le sol et au bout des sillons. Ne pas laisser de semences et de tas de semences à la surface du sol.
- En cas de rechargement ou de contrôle du bon déroulement du semis, couper la turbine, le cas échéant, pour ne pas produire de poussières. Respecter les préconisations de chargement.
- Ne pas laisser un sac entamé ouvert au bord du champ pendant le chantier sans surveillance.



***Certaines mesures et précautions s'imposent lors des opérations de semis de semences de maïs protégées avec un produit phytopharmaceutique et impliquant un semoir mono-graine à dépression d'air, telles qu'indiquées dans l'arrêté du 13 avril 2010 (Journal Officiel de la république française du 28 avril 2010).***

*Ces mesures sont reprises ci-après :*

- *Les semoirs mono-graines à dépression d'air doivent être équipés d'un déflecteur lors de l'utilisation de semences traitées.*
- *Les semis doivent être réalisés par vent faible, afin de limiter la dispersion des éventuelles poussières émises, de degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort au niveau du sol, soit 19 km/heure. Un vent de 3 Beaufort correspond à une petite brise, agitant les feuilles et petites branches constamment. Le vent déploie les drapeaux légers.*





- Comme indiqué dans la rubrique « chargement du semoir », les opérations de manipulation et de chargement des semences de maïs traitées dans les trémies des semoirs doivent être opérées dans des modalités réduisant les prises au vent, l'émission et l'entraînement de poussières.
- Enfin, quelles que soient les conditions météorologiques et quel que soit le type de semoir, des moyens appropriés doivent être mis en oeuvre pour éviter l'entraînement de poussières hors de la parcelle où s'opère le semis de semences de maïs traitées.



## Equippedement du semoir pneumatique monograinne avec un déflecteur

Un déflecteur est un dispositif étanche permettant de diriger le flux d'air de la turbine du semoir vers le sol à l'aide de tuyaux, et à une hauteur au sol recommandée inférieure à 30 cm. Il est destiné à :

- récupérer l'air à la sortie de la turbine,
- réduire la vitesse de l'air sans réduire le flux (afin de ne pas perturber le fonctionnement de la turbine et pour ne pas dégrader la qualité du semis),
- évacuer l'air en direction du sol. La sortie du déflecteur doit donc se situer à une hauteur inférieure au châssis du semoir ou dans le sol.

Sur certains modèles de semoirs, l'air est récupéré à la sortie de la turbine pour propulser les éléments fertilisants solides. Dans ce cas, le dispositif en place fait office de déflecteur.

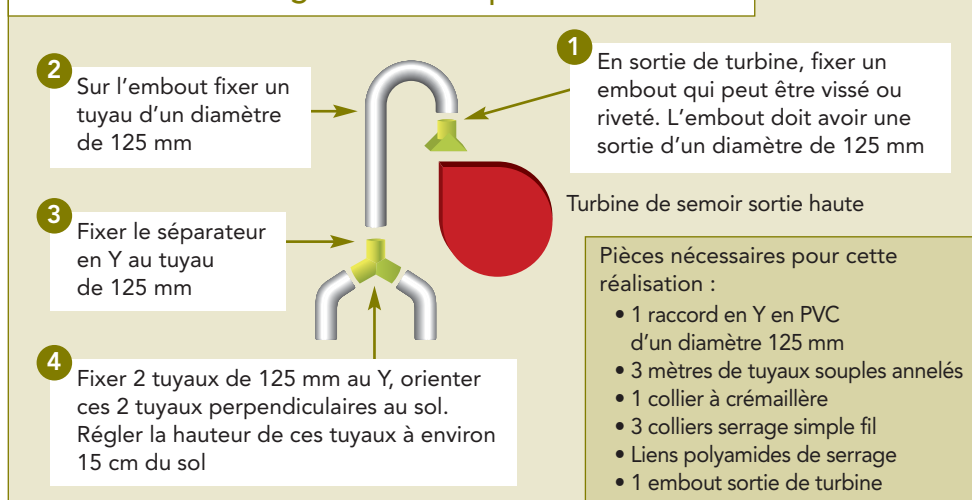
Concernant le déflecteur, diverses solutions sont disponibles :

- auprès d'un vendeur de matériel agricole. Les informations concernant les déflecteurs sont présentées sur les sites des différents constructeurs
  - [www.amazone.fr](http://www.amazone.fr) : volet sécurité : Kit d'équipement ultérieur homologué "Airkit ED" pour semoir mono-graine
  - [www.kuhn.fr](http://www.kuhn.fr) : Kit ADS Anti dérive
  - [www.monosem.cyberhal.com/upload/kap\\_fr.pdf](http://www.monosem.cyberhal.com/upload/kap_fr.pdf)



- sur le site internet de Syngenta : [www.syngenta-agro.fr](http://www.syngenta-agro.fr) (vidéo de principe de fonctionnement et schéma de montage)
- par un montage personnel : dans ce cas, prendre en compte les instructions de montage du kit. Rechercher les schémas et vidéo sur les sites internet respectifs.

## Schéma de montage d'un exemple de déflecteur



N.B. La dépression restant la même, le fonctionnement du semoir n'est pas altéré.

## Gestion des sacs de semences traitées

- Veiller à conserver une étiquette de chaque lot de semences traitées.
- Ne pas laisser les sacs de semences vides dans l'environnement, ne pas les réutiliser.
- Les sacs vides ne doivent pas être abandonnés au bord du champ après le semis. Ils ne doivent pas être brûlés ou jetés à la poubelle. Ils doivent être stockés dans un lieu sec et aéré, puis éliminés par toute voie de collecte adaptée.
- La récupération et le recyclage des big-bags de semences et plants certifiés sont pris en charge par la filière ADIVALOR-ARES (Association pour la récupération et le recyclage des emballages de semences). Une étude est actuellement menée par l'UFS (Union Française des Semenciers) en liaison avec ADIVALOR sur la gestion des sacs de semences vides. Consultez le site internet d'ADIVALOR : [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)

# Après le semis, à la fin du chantier

- Récupérer les semences restantes issues de la vidange du semoir dans un sac de semences.

## Gestion du reliquat de semences traitées

- Le reliquat de semences traitées peut être géré selon deux possibilités :
  - soit les sacs entamés peuvent être stockés dans les mêmes conditions que les sacs non entamés (endroit sec, aéré et hors de portée des enfants et animaux) pour un semis ultérieur ;
  - soit les semences traitées sont détruites par une filière adaptée.

## Entretien du semoir

- En fin de chantier, des traces de produits phytopharmaceutiques peuvent persister dans le semoir. Lorsque qu'une intervention s'impose sur ce matériel, procéder si possible à un lavage à l'eau dans un endroit adapté, avec un dispositif de récupération des eaux souillées (par exemple : aire de remplissage du pulvérisateur). Dans ce cas, une protection adaptée est indispensable : l'opérateur doit se protéger avec une combinaison ou un tablier imperméable de protection, des bottes et des gants en nitrile.
- Nettoyer les équipements de protection individuelle, retirer le vêtement de travail, rincer les gants puis se laver les mains.
- De façon générale, veiller à ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer, ne pas téléphoner pendant toutes les phases d'utilisation de semences traitées.





Bureau de la réglementation et de la mise sur le marché des intrants  
Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche  
DGAL/SPRSPP/Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux  
251 rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15 - France